

Trois essais cliniques en Belgique

En attendant de trouver un traitement contre le covid long, des spécialistes tentent de mettre en place des prises en charge spécifiques de ces patients. Le centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) a déjà préconisé un « bilan médical interdisciplinaire » des personnes concernées pour déterminer leurs besoins (kiné, pneumologue, psy...). L'Inami travaille actuellement sur les remboursements possibles de prise en charge des personnes présentant un covid long.

Chapeautés par le KCE, trois essais cliniques sont également en cours en Belgique pour tester différentes revalidations des patients.

Baptisé Cov-CoG, le premier se concentre sur les personnes atteintes de troubles cognitifs impactant fortement leur vie familiale et sociale en leur proposant une rééducation cognitive, affective et psychologique au moment du retour au travail.

Le deuxième essai, Pure-Covid, va tester l'efficacité d'un programme de rééducation pulmonaire de douze semaines sur les patients atteints de troubles respiratoires. La troisième étude, Unlock, va comparer une prise en charge de kinésithérapie classique des patients atteints de troubles musculaires avec un programme alliant kinésithérapie et conseils nutritionnels sur douze semaines.

S.DX

témoignage « Je ne parviens plus à additionner deux et deux »



ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Un peu plus de deux ans après le début de la pandémie, les masques sont relégués au placard et le covid s'apparente actuellement à un mauvais souvenir. Mais pas pour tout le monde... Un nombre important de patients continue de souffrir des suites de la maladie. Ceux qu'on regroupe sous l'étiquette métonymique de « covid long » bataillent depuis de longs mois, voire davantage, pour à la fois faire reconnaître des symptômes qui peuvent être très invalidants et apprendre à vivre avec.

Valérie est de ceux-là. En juin 2020, la brillante juriste engagée dans les soins aux personnes a contracté le virus, comme l'a attesté le taux d'anticorps relevé quelques mois plus tard, faute de test disponible à l'époque. En parfaite santé (elle n'a jamais fumé et ne boit pas d'alcool), sportive, positive et pleine de vie, la quadragénaire ressentait essentiellement une grande fatigue, tout à fait inhabituelle. C'est à cela qu'elle attribua d'abord les quelques bugs annonciateurs du brouillard cérébral qui s'est brutalement abattu sur elle le 23 juin.

« Une partie de moi est morte »

Ce jour-là, Valérie a basculé dans un autre monde, entraînée à sa suite par celui qu'elle surnomme « Alfonso » pour désigner son cerveau endommagé : « Je ne parviens plus à additionner deux et deux. J'essaie, j'essaie, mais il n'y a pas de connexions : j'oublie ce que je suis en train de faire, je laisse tomber ce que j'ai en main, je ne parviens plus à calculer des sommes simples au magasin... Tout effort me fatigue énormément. J'ai perdu mes capacités, ce que les spécialistes appellent les fonctions exécutives, qui permettent notamment de gérer le temps et l'espace. Bref, une partie de moi est morte... et je ne suis plus autonome », confie-t-elle avec luci-

dité, mais aussi reconnaissance envers son mari qui la soutient et l'aide vaillamment dans les tâches du quotidien. Et d'ajouter, avec l'humour qui la caractérise (et la sauve, comme le fait aussi son jardin) : « Je suis comme un papou dans la ville et je parle le français comme une primo-arrivante... »

Ce 23 juin 2020, tandis qu'elle discutait avec son mari, la jeune femme de 44 ans se met tout à coup à balbutier, ne parvenant plus à articuler les syllabes entre elles pour former des mots. S'ensuit un épisode d'aphasie, puis de réelles difficultés à parler le français (qui est sa langue maternelle), alors que cette ancienne parfaite trilingue parvient toujours à s'exprimer de façon fluide dans les langues apprises comme l'anglais ou le néerlandais. Une batterie d'examen plus loin, pour détecter d'éventuelles maladies parmi les plus rares, on ne décele rien, ni trace d'accident vasculaire cérébral ni cancer.

L'été passe, l'état de Valérie ne s'améliore pas - il s'est détérioré, avant de se stabiliser. En septembre, un médecin de sa famille repère un article scientifique décrivant des symptômes similaires aux siens, attribués au covid long et à ce fameux brouillard cérébral qui peut être consécutif à la maladie, même dans sa forme légère ou modérée. Depuis, la jeune femme est suivie par plusieurs spécialistes de différents hôpitaux (deux en Belgique et un à Paris), comme autant de détectives à la recherche d'une meilleure compréhension de ce mal qui l'handicape réellement sans qu'il ne soit reconnu par l'assurance compensatoire qu'elle avait contractée.

Un déclin cognitif qui s'apparente à celui des plus âgés

Bien que le SARS-CoV2 soit considéré comme un virus respiratoire, comme le laisse entendre son acronyme (syndrome respiratoire aigu sévère), on sait désormais qu'il peut abîmer les vais-

seaux sanguins et le système nerveux central, entraînant une série de dysfonctionnements cardiaques, digestifs ou cérébraux. Et parfois aussi des épisodes dépressifs ou anxieux, « ce qui est logique, quand on prend en un coup 20 ans de plus dans le nez », estime Tatiana Besse, responsable de l'unité de recherche clinique au CHU Brugmann. Une étude récente de l'université de Cambridge et de l'Imperial College de Londres a en effet montré que les dommages causés par le covid s'apparentent au déclin cognitif entre 50 et 70 ans.

« Les contours du covid long étant flous, il est parfois difficile de l'attester mais simple à contester », regrette pour sa part le neurologue Jean-Christophe Bier (Erasmus). Pour faire face à ce réel défi de santé publique, il y a lieu selon lui de considérer les plaintes des patients chez qui les lésions cérébrales n'apparaissent pas formellement lors des examens, pour pouvoir leur proposer une vraie prise en charge.

Dans la vie quotidienne, Valérie n'a jusqu'ici pu compter que sur sa grande intelligence et sur l'amour de son mari, ainsi que sur leurs proches. Elle a ainsi mis en place toute une série de stratégies, à commencer par des tableaux disséminés un peu partout dans la maison, où sont listées les minuscules tâches à accomplir et dans quel ordre (comme se laver puis se mettre de la crème sur le visage et non l'inverse). « Je suis un mix entre Mister Bean et Forrest Gump », sourit-elle malgré tout, illustrant cette volonté de prendre la vie du bon côté, comme l'enjoint cette phrase qu'elle a épinglée sur Facebook : « Il y a la vie, ses coups du sort, ses joies, sa brutalité (...) et ce que nous en faisons. » Son jardin fleuri en atteste tous les jours.

ENTREPRISES

Près de mille faillites en mai

Le nombre de faillites en Belgique a progressé de façon ininterrompue ces derniers mois. En mai, près d'un millier d'entreprises (988) ont dû mettre la clé sous la porte. Selon le bureau Graydon, qui compile ces données, la vague de faillites attendue après la période de pandémie est arrivée et prend de l'ampleur. Graydon mettait depuis longtemps en garde contre une vague de faillites à la levée de ces mesures, et celle-ci est arrivée. « Nous constatons maintenant une hausse continue, depuis huit mois, du nombre de déclarations de faillites. » Les 988 faillites représentent près du double du nombre d'entreprises en fin de vie de mai 2021. Mai 2022 est le troisième pire mois de mai en la matière jamais enregistré en Belgique. Il occupe même la tête en Flandre, qui a vu le mois dernier le nombre record de 566 sociétés cesser leurs activités. Depuis janvier, 4.092 entreprises ont été déclarées en faillite dans le pays, soit 55 % de plus que sur la même période un an plus tôt. Les faillites ont concerné 6.711 emplois depuis le début de l'année 2022. Les secteurs de la construction (809 entreprises depuis janvier) et de l'horeca (682) ont été les plus concernés par des faillites. BELGA



© PIERRE-YVES THIENPONT.

BUXELLES-CAPITALE

Abattage sans étourdissement : fin des auditions

La commission de l'Environnement du parlement bruxellois en a terminé ce mercredi avec les auditions organisées dans le contexte du dépôt de propositions d'ordonnances relatives à l'abattage sans étourdissement. Ses membres décideront mercredi prochain quelle suite ils donneront à leurs débats et quel sort ils réserveront à court terme à l'examen, notamment, de la proposition d'ordonnance Défi-Groen-Open VLD visant à imposer l'étourdissement préalable à l'abattage et à laquelle d'autres membres de la majorité (dont PS et Ecolo) ne souscrivent pas, en l'état. Les dernières auditions ont été précédées de la remise d'une pétition accompagnée de 127.000 signatures réunies par le collectif citoyen pour la liberté de culte en faveur du maintien de la possibilité d'abattage rituel sans étourdissement. En marge de la séance, le chef du groupe Défi a toutefois mis en doute le soutien de 127.000 Bruxellois à cette demande. La plupart des signatures ont été opérées en ligne sans indication d'adresse précise. De plus, plusieurs signatures au sein de mêmes familles sont de la main d'une même personne, a-t-il indiqué, déplorant que l'authenticité des signatures n'ait pas été confirmée par un huissier.

En début de séance, le neurologue Jean-Michel Guerit, qui a étudié l'impact de l'arrêt de la circulation sanguine sur le cerveau humain, a soutenu qu'aucun élément ne démontrait que la matrice de la douleur a cessé de fonctionner avec un étourdissement. « A ses yeux, imposer un étourdissement consiste à risquer de provoquer, chez un animal, une souffrance inutile. » A l'opposé, le président de Gaia, Michel Vandenbosch, a défendu un point de vue fondé, selon lui, sur celui des vétérinaires, pour lesquels les souffrances animales sont moindres si les animaux sont étourdis avant l'abattage.

BELGA